



Se dénoncer au procureur et à la police

Par **hery**, le **28/12/2014** à **16:32**

Bonjour, rn
Je souhaiterais votre avis sur les demarche que je dois faire, car actuellement je me rends compte après fait que je suis addict au jeux, et j'ai utilisé frauduleusement une carte pour jouer a hauteur de 2400€ au moins.
Je contacterais l'association SOS jeux après mes partielle. Mais en attendant je pense que le premier pas que je dois faire c'est faire face à la justice pour mes actes car je me dégoûte. rn
Merci

Par **citoyenalpha**, le **31/12/2014** à **14:59**

bonjour
à qui appartenait les 2400 euros? Peut être faudrait il commencer par elle et trouver un arrangement pour la rembourser.